

Projet d'ordre du jour

Mercredi 1er mars 2023

- 9h00 **55-1 Mot de bienvenue de la présidente et adoption de l'ordre du jour**
Document du CA 55-1-A Projet d'ordre du jour
Document du CA 55-1-B Liste des participants à la réunion du Conseil d'administration
- 9h10 **Discours d'ouverture par (le vice-ministre argentin, à confirmer)**
Hon. M. Sergio MASSA, ministre de l'Économie, Argentine (à confirmer)
- 9h20 **Coup de projecteur sur la propriété effective en Amérique latine**
- 9h40 **55-2 Rapport du Secrétariat**
Document du CA 55-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre
Document du CA 55-2-B Rapport d'avancement de la sensibilisation
- 10h30 **Pause**
- 11h00 **55-3 Rapport de la Banque mondiale**
Aperçu des activités en cours de l'EGPS en soutien à la mise en œuvre de l'ITIE et de l'examen à mi-parcours
- 11h30 **55-4 Rapport du Comité de Validation**
Document du CA 55-4 Rapport du Comité de Validation, devant inclure les éléments suivants :
Trinité-et-Tobago – pour décision
République du Congo – pour décision
Norvège – pour discussion
- 12h30 **Déjeuner**
- 13h30 **55-5 Rapport du Comité de Mise en œuvre**
Document du CA 55-5-A Demande de mise en œuvre adaptée de l'Argentine – pour décision
Document du CA 55-5-B Demande de prorogation de la République démocratique du Congo – pour décision
Document du CA 55-5-C Améliorations à la Norme ITIE – pour décision
- 16h00 **Fin de la séance**
- 19h00 **Réception ITIE**
Centre Culturel Kirchner

Jeudi 2 mars 2023

- 9h00 **Séance d'approfondissement**
Favoriser une transition énergétique inclusive et durable
Séance thématique sur les implications d'une transition énergétique durable dans la gouvernance du secteur extractif et l'impact sur les femmes.
- Présentations introductives par Fernanda AVILA, secrétaire des Mines, ministère de l'Économie, Argentine ; Ege TEKINBAS, conseiller politique principal, Équité entre les genres, Forum Intergouvernemental (IGF) ; Edwin IKHUORIA, directeur exécutif, Publiez ce que vous payez ; Sophie DONSZELMANN, chargée de programme principale, Conseil International des Mines et Métaux (ICMM)*
- 10h15 **Pause**
- 10h30 **55-5 Rapport du Comité de Mise en œuvre (suite)**
- 11h30 **55-6 Rapport du Comité des Finances**
Document du CA 55-6-A Comptes annuels 2022 de l'ITIE – pour décision
Document du CA 55-6-B Budget du plan de travail 2023 de l'ITIE – pour décision
- 12h30 **Déjeuner**
- 13h30 **55-7 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision**
Document du CA 55-7-A Audit du compte de gestion international de l'ITIE – pour décision
Document du CA 55-7-B Plan d'évaluation des progrès des entreprises en vertu des Attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE – pour information
Document du CA 55-7-C Amendements des Statuts de l'Association ITIE – pour discussion
Document du CA 55-7-D Examen du Manuel du Conseil d'administration de l'ITIE - pour information
Présentation du CA 55-7-E Auto-évaluation de la performance du Conseil d'administration – pour information
- 15h00 **55-8 Mise à jour sur la Conférence mondiale 2023 et les futures réunions du Conseil d'administration**
Document du CA 55-8 Le point sur la Conférence mondiale de 2023 – pour information
- 15h30 **55-9 Séance à huis clos (membres du Conseil d'administration et suppléants uniquement)**
- 16h00 **Clôture**

Résumé des actions des réunions antérieures du Conseil d'administration

Point à l'ordre du jour	Action	Statut
Points d'action de la 54^e réunion du Conseil d'administration, Oslo		
54-2-A	Le Secrétariat devra mener une évaluation du statut du Myanmar en tant que pays mettant en œuvre l'ITIE, et en soumettre un compte rendu au Conseil d'administration par le biais du Comité de Mise en œuvre, avec une recommandation fondée sur l'évaluation.	En cours
54-2-A	Le Comité de Gouvernance et de Supervision devra examiner la politique de soulèvement des préoccupations en vue de clarifier la portée et le mandat de l'ITIE relativement au traitement de certaines plaintes, ainsi que le processus de clôture de ces plaintes.	En cours
54-2-A	Le Secrétariat devra envisager une nouvelle analyse des tendances sur les données des pays qui pourraient avoir des effets néfastes sur la mise en œuvre de l'ITIE dans les futurs rapports d'avancement de la mise en œuvre.	En cours
54-2-B	Le Secrétariat devra préparer une Stratégie de sensibilisation à jour pour examen par le Comité de Gouvernance et de Supervision, en veillant à clarifier les cibles potentielles de sensibilisation des entreprises.	En cours
54-3-A	Le Secrétariat devra inclure, dans les documents présentés au Conseil d'administration, des détails sur les implications en termes de coûts des améliorations proposées.	En cours
54-3-A	Par le biais du Comité de Mise en œuvre, le groupe de travail devra présenter la liste des améliorations à la Norme lors de la 55 ^e réunion du Conseil d'administration, pour un accord de principe.	En cours
54-3-B	Le Comité de Mise en œuvre devra revoir les propositions figurant dans le Document du Conseil d'administration 54-3-B, en réfléchissant aux commentaires formulés lors de la réunion du Conseil d'administration.	En cours
54-3-C	Le Secrétariat devra suivre de près la mise en œuvre aux Philippines des mesures correctives liées à l'Exigence 1.3 et soumettre des comptes rendus réguliers au Comité de Mise en œuvre et au Conseil d'administration.	En cours
54-6-E	Le Comité de Gouvernance et de Supervision et le Comité des Finances devront intégrer les retours du Conseil d'administration sur le projet de plan de travail de l'ITIE pour 2023 avant de le soumettre à l'approbation provisoire du Conseil d'administration par voie de circulaire en décembre 2022. Le Budget sera ensuite approuvé lors de la 55 ^e réunion en présentiel du Conseil d'administration, en mars 2023.	En cours
Points d'action en cours des réunions antérieures du Conseil d'administration		
53-2-A	Le Secrétariat doit fournir une analyse des enseignements tirés des divulgations systématiques.	En cours
53-3	Le Comité de mise en œuvre devra examiner le document en consultation avec le Comité de Réponse Rapide et proposer un document révisé qui sera examiné par le Conseil d'administration.	En cours
53-6-B	Le Comité de Mise en œuvre doit fournir des orientations aux groupes multipartites sur la planification, le suivi et l'évaluation des activités liées à leur supervision de l'environnement de participation de la société civile au débat public sur la gouvernance des ressources naturelles.	En cours
53-9	Le Secrétariat doit communiquer les dates proposées et les préparatifs pour la Conférence mondiale par le biais d'un Document du Conseil d'administration.	En cours
52-2-A	Le Secrétariat continuera à surveiller la situation dans les contextes politiquement instables et fragiles et il en fera rapport au Conseil d'administration.	En cours
52-2-A	Le Secrétariat envisagera d'étendre à grande échelle les plans de formation sur les implications de la transition énergétique dans ses prochaines activités de renforcement des capacités.	En cours
52-3	En collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale, le Secrétariat examinera la manière dont le Conseil d'administration de l'ITIE pourra être mieux informé des activités que l'EGPS mène actuellement à l'appui de la mise en œuvre de l'ITIE.	En cours
52-6	Le Secrétariat tentera de parvenir à un accord avec la Banque mondiale au sujet des informations fournies par le biais du rapport du Groupe de la Banque mondiale au Conseil d'administration de l'ITIE avant les réunions de ce dernier.	En cours
52-7	Le Secrétariat fournira des orientations aux entreprises qui soutiennent l'ITIE concernant l'interprétation des attentes.	En cours
52-7	Le Secrétariat s'attaquera à la prochaine évaluation [des attentes à l'égard des entreprises], préalablement à la Conférence mondiale 2023.	En cours
51-2-A	Le Secrétariat continuera à assurer un suivi de la situation dans les contextes politiquement instables et fragiles et à en faire rapport au Conseil d'administration.	En cours

Document du Conseil d'administration de l'ITIE 55-1-A
Projet d'ordre du jour

51-2-B	Le Secrétariat poursuivra ses efforts de sensibilisation auprès des institutions financières.	En cours
50-2-A	Le Secrétariat doit suivre l'évolution de la situation au Tchad, au Mali et au Myanmar, tenir le Conseil d'administration informé et conseiller le Comité de Réponse rapide et le Comité de Mise en œuvre sur les mesures à prendre au besoin.	En cours
49-5-C	Le Secrétariat international intégrera les actions qui sont décrites dans le Document du CA 49-5-C : Soutien à la participation efficace de la société civile aux activités de l'ITIE dans son soutien à la mise en œuvre, de formation et son programme d'élaboration d'orientations.	En cours
49-8-A	Chaque collège devra s'assurer que ses directives sont mises à jour et publiées avant la réunion du Conseil d'administration en juin.	En cours
48-2-B	Le Secrétariat international devra renforcer le soutien aux pays mettant en œuvre l'ITIE en matière de collecte de fonds et de mise en œuvre rentable et encourager l'apprentissage par les pairs entre les pays.	En cours
48-2-C	Le Secrétariat international devra apporter son soutien à la Guinée équatoriale dans la préparation d'une nouvelle demande de candidature, le cas échéant, et envisager une éventuelle évaluation de l'espace civique en Guinée équatoriale, avec le soutien des membres du Conseil d'administration et de la société civile, des entreprises et d'autres parties prenantes.	Redondant
48-4-B	Le Secrétariat international devra poursuivre ses efforts de collecte de fonds pour soutenir ses travaux sur la transition énergétique et pour sensibiliser les pays et partenaires intéressés par une mise en œuvre de l'ITIE.	En cours
48-9	Le Secrétariat et le Comité de Réponse Rapide devront suivre de près la situation au Myanmar.	En cours
47-2-B	Le Secrétariat international doit suivre la situation au Mali et en RDC, assurer le contact avec les parties prenantes nationales et soumettre les rapports correspondants au Conseil d'administration.	En cours
47-3	Le GBM doit travailler avec ses bureaux nationaux pour communiquer la disponibilité de l'appui aux financements d'urgence à destination des pays mettant en œuvre l'ITIE.	En cours
47-4-A	Le Secrétariat international doit appliquer les recommandations telles qu'é émises par le Document du Conseil d'administration 47-4-A, notamment pour améliorer les directives destinées aux pays mettant en œuvre l'ITIE et mettre en place un cadre de mesure des résultats.	En cours
46-3	Le Secrétariat international travaillera avec l'équipe EGPS et les chefs d'équipe de projet de la BM afin de fournir un soutien coordonné aux pays de mise en œuvre pour faciliter leur demande de financement au titre de l'EGPS.	En cours
46-4-A	Le Secrétariat international communiquera les décisions du Conseil d'administration aux pays concernés en termes positifs, en reconnaissant en particulier les efforts déployés par ces derniers pour satisfaire aux exigences de l'ITIE.	En cours
45-2-A	Le Secrétariat devra actualiser les estimations budgétaires pour les activités liées à la propriété effective dans les pays et les communiquer au Conseil d'administration pour information.	En cours
43-2-B	Le Secrétariat international réunira les partenaires au développement dans les principaux pays confrontés à une baisse des contributions.	En cours
41-4-A	L'ITIE doit déployer des efforts ciblés en faveur de la transparence des entreprises d'État afin de travailler plus étroitement avec celles-ci en vue d'améliorer leurs divulgations dans les pays de l'ITIE et au-delà. Les efforts seront entrepris en étroite collaboration avec des partenaires clés et dépendront de la demande et des fonds disponibles.	En cours
41-4-B	Le Conseil d'administration continuera à soutenir les pays de mise en œuvre et les entreprises d'État à divulguer systématiquement les informations sur la vente de la part pétrolière, gazière et minière de l'État, y compris les nouveaux pays rejoignant l'effort.	En cours
41-4-B	Sous réserve des fonds disponibles, le Conseil d'administration continuera à soutenir la transparence du commerce des matières premières au niveau mondial en sensibilisant les gouvernements, les entreprises d'État et les négociants en matières premières.	En cours
Résumé des décisions prises via les circulaires du Conseil d'administration après la 54^e réunion du Conseil d'administration		
BC 329	4.11.2022	Jürg VOLLENWEIDER, du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) en Suisse, succède à Taco WESTERHUIS en tant que suppléant de François GAVE, représentant le collège des pays de soutien au Conseil d'administration international. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 329	4.11.2022	La Papouasie-Nouvelle-Guinée obtient un score général modéré dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 330	5.12.2022	Le Conseil d'administration prolonge le projet pilote sur les approches alternatives au rapportage ITIE et les mesures relatives au rapportage assoupli, aux échéances de rapportage et aux demandes de prorogation. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 330	5.12.2022	Le Conseil d'administration conclut que le Nigeria ne peut pas prétendre à une prorogation de la demande de Validation. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 330	5.12.2022	Le procès-verbal de la 54 ^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE est approuvé. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .

Document du Conseil d'administration de l'ITIE 55-1-A
Projet d'ordre du jour

BC 330	5.12.2022	Le Conseil d'administration convient des révisions du Code de conduite de l'Association ITIE. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 331	26.12.2022	Nathalie MOGNETTI, vice-présidente principale chargée de la fiscalité chez TotalEnergies, succède à Stephen DOUGLAS en tant que membre suppléante du Conseil d'administration. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 332	1.02.2023	L'Équateur peut prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 332	1.02.2023	Le Guyana ne peut pas prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 332	1.02.2023	Le Kazakhstan ne peut pas prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 332	1.02.2023	Le Mexique ne peut pas prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 332	1.02.2023	La Sierra Leone peut prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .
BC 332	1.02.2023	Le Togo ne peut pas prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage. La décision complète du Conseil d'administration est disponible ici .